

La coopération du Canada avec les économies en transition

En 1989, le Canada a fourni 11 millions \$ à la Pologne et à la Hongrie pour les assister dans le processus historique de réforme qu'elles avaient entrepris sur la scène politique et économique. Depuis, il s'est engagé à verser plus de 500 millions \$ aux économies en transition, prêtant ainsi son aide à 26 pays.

Ce programme de coopération a pour objectifs d'appuyer la transition au régime d'économie de marché, d'accroître le commerce et les investissements du Canada dans les régions visées et d'y promouvoir le développement de la démocratie. La forme qu'il prend varie selon le stade de réforme atteint par le pays partenaire. Le programme est flexible, du fait qu'il permet de faire face à des conditions régionales qui évoluent rapidement et de tenir compte des priorités et intérêts du gouvernement canadien qui sont appelés à changer.

Le programme est basé sur un partenariat avec le secteur privé, les associations commerciales et professionnelles, les divers paliers de gouvernement, les organisations non gouvernementales, les établissements d'enseignement et les communautés ethniques (10 p. 100 de la population canadienne a ses origines en Europe centrale ou orientale). Il met l'accent sur les liens directs entre les organisations ou entreprises canadiennes et leurs pendantes des pays bénéficiaires. L'engagement des partenaires locaux et la qualité de leur prestation sont essentiels au succès des projets. Les fonds fédéraux servent de catalyseur pour susciter des contributions valables de la part des partenaires tant canadiens que locaux, ce qui donne au programme une envergure sensiblement plus grande que si le gouvernement du Canada en assumait seul le financement.

Assistance technique bilatérale

Les activités du programme canadien de coopération technique bilatérale sont concentrées dans onze pays, dont huit en Europe centrale et orientale (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Roumanie, Estonie, Lettonie et Lituanie), ainsi qu'en Russie, en Ukraine et au Kazakhstan. Elles consistent à conseiller ces pays sur les orientations à prendre et à les aider à renforcer leurs capacités et à perfectionner leurs ressources humaines de manière à désengorger le processus de réforme et à promouvoir les intérêts canadiens dans la région. De 1989 à 1996, des décaissements de 272 millions \$ ont été effectués à l'appui de 1 269 projets, dont 394 sont en cours.

Les pays non bénéficiaires du programme sont admissibles à une aide ponctuelle dans le cadre de projets de coopération technique et de programmes régionaux, multilatéraux et humanitaires du Canada ainsi que de son programme Renaissance Europe de l'Est.